

AVIS Stage S6

Il est porté à la connaissance des étudiants en 3ème année que la période de stage (module S6) a été fixée par la Direction des Etudes entre le 01 et 31 Mars 2021.

Ci-dessous les documents que l'étudiant doit collecter afin de soumettre sa demande de stage auprès des structures suivantes :

SNRT:

- Un formulaire de demande de stage rempli par l'étudiant (disponible auprès des Affaires Etudiantines)
- Une photo
- Une copie de la CIN
- Une lettre de motivation
- Une copie de l'attestation de scolarité
- Une lettre de recommandation du coordinateur de filière
- Un CV

2M/ Medi1TV/ MAP :

- Une convention de stage remplie par l'étudiant (disponible auprès des Affaires Etudiantines)
- Une photo
- Une copie de la CIN
- Une lettre de motivation
- Une copie de l'attestation de scolarité
- Une lettre de recommandation du coordinateur de filière
- Un CV

